

# [Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **25 (1887)**

Heft 34

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189924>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« A Genève l'intelligence, la science, l'industrie ; au canton de Vaud la charrue et les bœufs. »

M. de Chastonnay présente le drapeau valaisan. Il rappelle que « c'est le général Dufour qui a été le promoteur de la correction du Rhône, » ce qui amène tout naturellement M. Martin à lui parler, au nom des Genevois, d'un « projet d'alliance entre le Valais et Genève, en 1571. »

Arrive la députation argovienne, dont M. Kunzli présente le drapeau en ces termes :

« Dans les questions fédérales. Argoviens et Genevois ont toujours eu un point de ralliement entr'eux, etc. »

M. J.-E. Dufour ne se montre pas moins aimable dans sa réponse :

« Le canton de Genève, dit-il, n'en est plus à compter les marques de sympathie qu'il a reçues du canton d'Argovie. A trois reprises, les délégués argoviens au Comité central des carabiniers ont appuyé Genève pour l'obtention des Tirs fédéraux de 1828, 1851 et 1887. »

Lors de la réception des Soleurois, M. Fürholz, d'un côté, et M. Carteret, de l'autre, ont rappelé « les antiques souvenirs de l'amitié de Genève et de Soleure, et leur alliance de 1598. »

M. Raichlen a rappelé aux Appenzellois « les analogies de l'histoire des cantons de Genève et d'Appenzell, qui tous deux ont eu des luttes acharnées à soutenir contre le pouvoir féodal. »

Aux Tessinois, M. Vuy a dit : « Depuis de longues années, nos cantons entretiennent d'étroits rapports d'amitié ; je reconnais parmi vous d'anciens amis, qui furent étudiants de notre Université. »

Les Lyonnais ont appuyé sur le fait « qu'ils avaient les mêmes institutions républicaines que les Genevois, et que le Rhône, fleuve commun, leur arrive à Lyon tout imprégné de nos libertés. »

M. Cosandey, de Fribourg :

« L'amitié qui unit les deux cantons depuis des siècles s'est manifestée de part et d'autre. Si Fribourg a été utile jadis à Genève, Genève lui a accordé en retour l'entrée de ses produits sans droits et sans péages. »

M. Hoffmann, présentant le drapeau de St-Gall :

« Il y a eu des époques dans l'histoire où tous les yeux se sont tournés du côté des cantons de St-Gall et de Genève, dont l'indépendance était menacée. C'est là un lien de confraternité. »

M. Bühler, remettant aux Genevois la bannière des Grisons, constate les points de ressemblance qu'il y a entre ces cantons : « Ils sont, dit-il, tous les deux à l'extrême frontière ; ils ont l'un le Rhin, l'autre le Rhône pour fertiliser leurs campagnes et aider à leurs industries. Leurs ancêtres ont combattu contre leurs oppresseurs ; ils ont eu tous deux leur *Escalade*, l'un en 1620, l'autre en 1602. »

Il ressort de ces citations que le canton de Genève offre des analogies de différents genres avec tous les autres cantons, qu'il a sympathisé, travaillé, combattu, souffert, ri ou pleuré avec chacun d'eux ; et réciproquement.

Ces citations démontrent en outre combien est ingrate la tâche de ceux qui ont mission de parler

dans ces grandes fournées d'éloquence patriotique, où l'on tombe nécessairement dans les redites, où l'on voit toujours revenir les mêmes métaphores, les mêmes phrases redondantes.

Oui, beaucoup de grandes phrases, hélas !

C'est très bien au milieu du mouvement et du bruit de la fête, en face d'une bouteille de vin d'honneur, ou après un beau morceau de musique joué par quelque puissante fanfare.

Imprimé, lu, ce n'est pas tout-à-fait la même chose.

L. M.

Genève, 15 août 1887.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt et d'agrément vos deux articles sur le Tir fédéral. Ils sont très amusants et rendent bien compte de ce qui s'est passé. Mais il est un point sur lequel je désire vous faire une observation ; c'est relativement aux décorations. Vous y dites : « On y cherche presque vainement les couleurs des autres cantons. » Cela me fait supposer que vous n'êtes pas passé par la rue de la Corraterie. Si vous l'aviez fait, vous auriez vu que, depuis la place de Bel-Air à la place Neuve, il y a eu une suite non interrompue de drapeaux des 22 cantons, et cela de chaque côté de la rue, avec des écussons à chaque perche, aussi des 22 cantons.

Il y avait 430 drapeaux uniquement en drapeaux des 22 cantons, ce qui représente à peu près 20 drapeaux de chaque canton.

Je reconnais avec vous, Monsieur, que le fond de votre observation est juste, mais je tiens à vous montrer qu'il y avait des exceptions.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, mes compliments empressés.

*Un de vos plus anciens abonnés, habitant de la Corraterie, et qui s'est occupé activement de la décoration de cette rue.*

#### LA BOTTE DE MURAT.

En l'an 1807, le 8<sup>e</sup> régiment de cuirassiers comptait dans ses rangs un simple soldat du nom de Millot, natif du Crésillas, près la ville de Toul. Il s'était engagé le 10 thermidor, an X de la République (1801), préférant à l'état de cultivateur le métier des armes. Sa conduite, sa bravoure lui avaient valu rapidement les galons de brigadier. Malheureusement son manque complet d'instruction ne lui permit pas d'obtenir d'autre avancement.

Le 11 juin (1807), vers midi, la cavalerie d'avant-garde de la Grande-Armée atteignait près de la ville d'Hilsberg, en Prusse, l'arrière-garde de l'armée russe, commandée par Bragation. A deux heures, le maréchal Soult se portait en avant. Les troupes forcèrent l'ennemi à se replier jusque dans ses retranchements. Les divisions Verdière et Saint-Hilaire, les fusiliers de la garde, dont l'empereur avait confié le commandement à son aide de camp Savary, se trouvèrent bientôt engagés sur les palissades. Malgré l'acharnement des troupes françaises, à cinq heures du soir, elles n'avaient obtenu aucun résultat décisif.

Au milieu de cette mêlée terrible, le grand duc de Berg, que l'on reconnaissait facilement à son panache blanc élevé et sa haute stature, s'était battu comme un simple soldat, avec cette bravoure héroïque qui le rendait digne